



**SNPAD**  
Syndicat National  
des Personnels Administratifs  
de la Défense

# COMPTE RENDU

## Commission Administrative Paritaire Locale des Secrétaires Administratifs du CMG de Rennes

La CAPL de Rennes compétente à l'égard des Secrétaires Administratifs s'est déroulée le **8 décembre 2017** sous la présidence du directeur Adjoint du CMG de Rennes, Monsieur CHICHERY.

### L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ Désignation du secrétaire et secrétaire adjoint
- ⇒ Approbation du PV de la CAPL du 23.06.2016
- ⇒ Examen de la requête en révision de compte rendu d'évaluation professionnelle 2015
- ⇒ Examen des travaux d'avancement au grade de SACS au titre de l'année 2017
- ⇒ Examen des travaux d'avancement au grade de SACE au titre de l'année 2017

### RECOURS EN NOTATION

- [Requête en révision de CREP 2015](#)

Un dossier a été présenté en commission. Dans son rapport l'administration a donné satisfaction à l'agent. **Force Ouvrière a émis un avis favorable.**

### AVANCEMENTS

- Promotion au choix dans le grade de **SACS 2017** :

Employeurs	Postes
TERRE	-
AIR	1
MARINE	3
SCA GO	7
EMA Chancellerie	-
EMA SIMu	-
GENDARMERIE	-
SANTE	1
DIRISI	1
DGA	-
ENSTA Bretagne	-
SHOM	1
SGA	6
<b>TOTAL</b>	<b>20 + 1 (réserve du président)</b>

➤ Promotion au choix dans le grade de **SACE 2017** :

<b>Employeurs</b>	<b>Postes</b>
TERRE	-
AIR	1
MARINE	1
SCA GO	3
EMA Chancellerie	-
EMA SIMu	-
SGAMI	-
SANTE	-
DIRISI	-
DGA	-
ENSTA Bretagne	-
SHOM	1
SGA	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

 **CONCLUSION**

Les documents utiles au travail des commissaires paritaires ont été fournis par l'administration sans difficulté. Le travail fait par la fédération auprès de la DRHMD a donc été bénéfique.

Fait à Rennes, le 9 décembre 2016